

Collectif *Handicap 69*



Lyon le 6 octobre 2021

Monsieur le Président de la République,

Par la présente, nous, les associations du Collectif Handicap 69, vous demandons la revalorisation urgente des salaires des professionnels du secteur médico-social associatif.

Nos établissements accueillant les personnes handicapées les plus dépendantes sont au bord du gouffre.

Le Ségur de la santé a créé une situation explosive en mettant à l'écart le secteur médico-social associatif. Les perspectives d'extension du Ségur aux professionnels du soin en 2022 ne suffiront pas à résoudre le problème car elles ne concernent pas les professionnels de l'accompagnement et ne mettront pas fin aux écarts de rémunération entre le secteur médico-social et le secteur hospitalier.

Depuis plusieurs mois, les démissions de professionnels du soin et de l'accompagnement se succèdent à un rythme effréné.

Nous ne parvenons plus à recruter des professionnels qualifiés. Les postes vacants sont, au mieux, occupés par des personnes sans formation. Les professionnels en poste s'épuisent à les former et à faire face aux absences de leurs collègues. Les taux d'absentéisme et de turn over sont extrêmement élevés. Nous perdons jour après jour des compétences essentielles à l'accompagnement des plus vulnérables.

L'attractivité de notre secteur est au plus bas. Le sens de nos métiers de l'aide à la personne ne suffit plus à attirer de jeunes professionnels. D'autant que les salaires n'ont pas été revalorisés depuis de nombreuses années, entraînant une nette baisse du niveau de vie des professionnels.

Les conséquences sont lourdes : nous ne pouvons plus garantir la qualité de l'accompagnement et la sécurité des soins. Les incidents se multiplient (erreurs de médicaments, chutes, fausses routes, escarres...). Les risques de maltraitance augmentent.

Nombre d'établissements mettent en place des fonctionnements dégradés, avec des fermetures d'accueil de jour, d'accueil de répit et demain d'unités de vie voire d'établissements entiers.

Les personnes en situation de handicap concernées vivent la situation avec une angoisse grandissante.

Nous n'avons aucune réponse concrète à leur apporter, et sans intervention de votre part, aucun espoir de voir la situation s'améliorer dans les prochains mois.

La situation est aussi dramatique pour les familles. Les parents plus âgés ne sont souvent plus en mesure d'accueillir leur enfant. En militant toute leur vie pour la cause des personnes en situation de handicap, en contribuant à créer des établissements et services, ils croyaient avoir assuré l'avenir de leur enfant, quand eux ne seront plus là. Quelle inquiétude pour tous. Et dans l'immédiat, ils ne trouvent pas les aides à domicile dont ils auraient besoin.

Les parents en activité devront-ils abandonner leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfants à domicile. Faudra-t-il accepter qu'ils manquent ainsi à la société ?

Quant aux plus âgées des personnes que nous accompagnons, celles qui n'ont plus de parents, devront-elles aller vivre dans des hôpitaux (souvent psychiatriques) déjà en tension, dont nous les avons sortis.....les avons sortis il y a 20, 30, 40 ou 50 ans ?

Monsieur Le Président de la République, nous faisons appel à vous pour que notre cause soit entendue par l'ensemble des acteurs compétents pour nos établissements, les ARS et les Conseils Départementaux. Nous n'avons plus temps de voir les uns et les autres se renvoyer la responsabilité de la situation et de sa résolution.

Nous ne pouvons pas croire que notre pays abandonnera les plus fragiles des siens.

Nous avons organisé ce jour une manifestation des parents, des personnes en situation de handicap et des professionnels. Il s'agit pour nous d'une démarche inédite motivée par l'urgence et la gravité de la situation. De très nombreuses personnes se sont mobilisées, venant de toutes les associations du Rhône et des départements limitrophes.

Monsieur le Président, entendez notre cri de désespoir !

Comptant sur une réponse concrète de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en notre haute considération.

Pour le Collectif Handicap 69



Marie-Laurence Madignier
Présidente

Le collectif Handicap 69 a été créé il y a 30 ans ; Il regroupe la quasi-totalité des associations du Rhône et de la Métropole de Lyon œuvrant dans le champ du handicap.

Contacts :

Marie-Laurence Madignier, présidente de l'Adapei 69 et du Collectif Handicap 69

06.82.44.41.61 – mlmadignier@adapei69.fr

Valérie Löchen, directrice générale d'Odynéo

07.57.50.20.18 – valerie.lochen@odyneo.fr